



Comment les États du Golfe ont appris à ne pas dilapider la manne pétrolière

Arabie saoudite, Émirats, Bahrein

Par [Réseau Voltaire](#)

Mondialisation.ca, 16 janvier 2008

[Réseau Voltaire](#) 16 janvier 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Les économies du Golfe sont en très rapide mutation. À l'occasion des voyages simultanés de MM. Bush et Sarkozy dans cette région, nous reproduisons un extrait du rapport de mission de la délégation sénatoriale française qui s'est rendue dans cette région en mars 2007. Il témoigne de la nouvelle gestion des avoirs pétroliers qui, après des décennies de gaspillage, s'est concentrée sur les investissements nécessaires à l'après-pétrole.

À l'image de l'Arabie Saoudite, qui a mis en place une politique significative de désendettement, les pays de la péninsule arabique ont le souci de promouvoir une gestion publique rigoureuse afin de répondre aux défis socio-économiques des prochaines années, au premier rang desquels figurent l'éducation et le secteur de la santé.

Conscients que « l'âge d'or » actuel ne pourra durablement se maintenir, les gouvernements de ces pays, dont les élites ont été, pour la plupart, formées dans les meilleures universités anglo-saxonnes, ont le souci de mener des politiques structurelles d'assainissement mais aussi de diversification afin de participer pleinement à la mondialisation.

Diversification de l'économie vers l'industrie et les services

La réduction de la part des hydrocarbures dans le PIB se constate dans les trois Etats visités, et, plus généralement, dans tout le Moyen-Orient.

Cette réduction résulte, non pas du tarissement de la manne, mais du souci, largement partagé par les autorités politiques, d'accroître la part des autres secteurs, dans le double intérêt de rééquilibrage économique mais également de stabilisation de la société.

Le Royaume d'Arabie Saoudite : à tous les niveaux sortir du « tout pétrole »

Cet objectif est patent au sein de la principale force économique de la région, l'Arabie Saoudite, dont l'économie dépend très fortement du pétrole.

En 2007, le pétrole représente encore 90 % de ses exportations, 80 % de ses recettes budgétaires et la moitié de son PIB. Cela se confirme à l'examen du palmarès du « top 100 » des entreprises saoudiennes qui sont concentrées principalement dans le secteur énergétique : le secteur pétrolier représentant à lui seul 10 % des capitaux de ce « top 100 » et générant près de 30 % du revenu de ces 100 entreprises.

Aussi le gouvernement saoudien sous l'impulsion du roi Abdallah a-t-il mis en place une politique de privatisation de l'économie afin de favoriser l'émergence d'un secteur privé, créateur de croissance et d'emplois, et de diversifier l'économie pour qu'elle sorte de la dépendance énergétique : le 8eme plan quinquennal de développement, adopté en 2006, prévoit ainsi 500 milliards de dollars d'investissements d'ici 2024.

La visite de la SAGIA (Saudi Arabia General Investment Authority), permet par le dynamisme et le professionnalisme des équipes rencontrées, de conforter cette impression. Elle est, en effet, chargée « d'attirer » les capitaux étrangers et de les répartir le plus équitablement possible avec pour objectif officiel et ambitieux d'insérer l'Arabie Saoudite parmi les 10 économies les plus compétitives du monde avant 2010.

La priorité est la restructuration de l'économie et les grands axes demeurent la diversification des ressources, la saoudisation des emplois, la libéralisation et l'insertion dans l'économie globalisée (comme en témoignent l'adhésion à l'OMC en novembre 2005 et la mise en oeuvre de l'union douanière du CCEAG) mais aussi l'appel aux investissements étrangers, l'ouverture de l'amont gazier ou le développement du tourisme, notamment religieux grâce à la proximité des lieux saints. L'Arabie Saoudite espère ainsi attirer une partie des 1,3 milliard d'habitants vivant à moins de 3 heures de vol de son territoire. Les privatisations sont entrées dans leur phase de concrétisation, dans les secteurs des télécommunications, du dessalement d'eau de mer, de la production d'électricité, des services parapétroliers et du transport aérien.

La question du financement de ces projets d'infrastructures n'est cependant pas résolue alors que les besoins sont estimés à 17 milliards de dollars par an au cours des 10 à 20 années à venir. L'excédent budgétaire exceptionnel, dû au contexte extrêmement favorable du marché pétrolier, devrait y contribuer. Cependant, l'instauration d'une véritable fiscalité, parce qu'elle impliquerait des contreparties en matière de participation à la vie politique, n'est toujours pas envisagée.

Des économies déjà plus diversifiées : les Emirats arabes unis et le Royaume de Bahreïn

Deux images fortes attestent de cette diversification déjà largement engagée. En premier lieu, le dynamisme immobilier de Dubaï, caractérisé par l'augmentation du nombre des transactions réalisées et des mises en chantier ainsi que l'envolée des prix des actifs immobiliers. En second lieu, la visite d'ALBA (Aluminium Bahreïn) à Manama, l'une des plus importantes usines de production d'aluminium au monde.

Une économie émirienne en profonde mutation

L'économie des Emirats arabes unis (EAU) est ainsi en phase de mutation profonde : depuis 2000 a été lancé un vaste mouvement de privatisation dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, de l'industrie et des services, tandis que le montant planifié d'investissement public et privé au titre « d'Abu Dhabi 2030 » est de 1.000 milliards de dirhams sur 15 ans, soit environ 200 milliards d'euros. A titre de comparaison, il y aurait eu, entre 1968 et 2006, « seulement » 192 milliards de dirhams d'investissement public soit environ 40 milliards d'euros.

Les EAU apparaissent ainsi comme le pays de la région le plus avancé dans le processus de diversification de son économie : les services (commerce international, tourisme et activités financières) atteignent 40 % du PIB, essentiellement à Dubaï, tandis que le secteur des

hydrocarbures a vu son poids relatif décroître : 70 % au milieu des années 1970, 45 % dans les années 1980 et environ 35 % aujourd'hui. L'économie des Emirats arabes unis a ainsi été classée « économie la plus compétitive du monde arabe » par le World Economic Forum (WEF) de Doha des 9 et 10 avril 2007.

Les infrastructures et le secteur des transports connaissent un essor considérable : Dubaï revendique la place de première plate-forme aéroportuaire régionale. Un nouvel aéroport est en construction ambitionnant de devenir le plus grand aéroport mondial et le principal « hub » nord-sud, d'une capacité de 120 millions de passagers par an. La compagnie Emirates, fondée en 1985, est devenue un acteur aéronautique mondial majeur et est le premier client de lancement de l'A380 (43 appareils initialement commandés, auxquels se sont ajoutés quatre autres appareils en mai 2007). Avec Qatar Airways, cette compagnie constitue désormais un très sérieux concurrent d'Air France KLM. En outre, en contrepartie de ces achats d'avions, elle tente d'obtenir des ouvertures de lignes supplémentaires, ce qui peut susciter des tensions au sein de l'administration entre les directions en charge de la régulation des créneaux aériens et celles dont la vocation affichée est de dynamiser le commerce extérieur.

L'émirat d'Abou Dabi semble désormais s'inspirer de la stratégie suivie par Dubaï afin de diversifier à son tour son économie et développe ses capacités aéroportuaires, industrielles et touristiques. Ainsi, à titre anecdotique, l'Emirates Palace, hôtel 7 étoiles, ouvert en 2005, dont le dôme est doré à l'or fin, a coûté plus de 3 milliards de dollars et représente la « vitrine luxueuse » d'Abou Dabi face à l'hôtel Burj Al Arab de Dubaï.

Les entreprises émiriennes (en particulier Emirates, évoqué précédemment, mais aussi Dubaï Ports Authority, Etihad Airways, Emirates Bank International, Emaar, International Petroleum Investment Company et Dubaï Aluminium) ou les fonds d'investissement (Mubadala Development Company et Dubaï Holding) mènent d'ambitieuses politiques d'internationalisation et de prises de participation sur des marchés extérieurs.

On doit cependant relever le caractère trop spéculatif de ces investissements, insuffisamment tournés vers les infrastructures et les moyens de production au profit de la mobilité et la forte rentabilité. L'exception du Qatar, et depuis peu, celle de Dubaï, qui souhaite investir dans EADS, mérite à ce titre d'être soulignée [1]. En effet, le fonds d'investissement Dubaï International Capital (DIC) est entré à hauteur de 3,12 % dans le capital d'EADS en juillet 2007.

Bahreïn : l'économie la plus ouverte de la région ?

Le Royaume de Bahreïn est considéré comme détenteur de l'économie la plus ouverte et la plus libérale de la région avec une volonté constante et ancienne de diversifier le tissu économique.

Premier pays du Golfe à avoir mis en exploitation ses réserves, il est également le premier pays à subir les effets de leur épuisement : les hydrocarbures ne représentent plus, aujourd'hui, que 25 % de son PIB, dont 16 % pour le seul pétrole, mais encore 75 % de ses recettes budgétaires.

Dès le début des années 1980 la législation applicable à l'investissement étranger a été libéralisée, autorisant en particulier les sociétés étrangères à prendre une participation de 100 % dans une société bahreïnienne. Les autorités ont ainsi pu développer l'appareil

industriel du pays, notamment dans le secteur de l'aluminium et dans celui du tourisme.

L'organisme chargé du développement économique et de la promotion du pays auprès des investisseurs étrangers (l'Economic development board, EDB), s'est ainsi fixé 3 objectifs :

- ▶ d'une part, créer le plus grand nombre d'emplois en levant les obstacles au développement du secteur privé, et lutter ainsi contre le chômage, apparu dans les années 1980 ;
- ▶ d'autre part, attirer les investissements dans certains secteurs en se concentrant sur la qualité et la valeur ajoutée ;
- ▶ enfin, accroître le niveau de vie des habitants.

Si l'Etat conserve un rôle prépondérant dans l'économie (60 % du PIB sont générés par des entreprises détenues en majorité ou en totalité par le gouvernement ou la famille royale, telles Gulf International Bank ou Alba), un programme de privatisation est en cours. Un bureau de supervision, de transparence et de contrôle des passations de marchés publics (tender board) a été créé et placé sous l'autorité du prince héritier.

Jouant à la fois la carte de l'intégration régionale et de la mondialisation, le Royaume de Bahreïn a signé en septembre 2004 un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Le CCEAG, dont il est membre, et l'Union européenne négocient actuellement un accord de libre-échange, qui permettra au Royaume de Bahreïn d'obtenir une baisse des tarifs appliqués à l'aluminium et aux produits pétroliers.

Une condition nécessaire : la mise en place d'un cadre juridique adapté pour attirer les compétences et les investissements

A l'instar de la stratégie adoptée par le Royaume de Bahreïn depuis une trentaine d'années, l'attractivité et la diversification économiques de la région nécessitent la mise en place de zones franches non seulement fiscales mais également réglementaires.

Cette « privatisation » de l'espace juridique public permet d'offrir aux investisseurs un cadre ad hoc sûr, négocié à la demande et donc particulièrement attractif. Les zones franches sont à la fois des « produits d'appel » mais aussi un « sas » qui permet aux investisseurs étrangers d'intégrer progressivement les particularités régionales.

Ainsi, la visite et la présentation du Dubaï International Financial Center, DIFC, zone franche instituée en janvier 2004 avec l'ambition de s'ériger en place financière la plus importante du Golfe est très impressionnante. Elle propose une véritable supervision « clef en main » en matière financière qui s'inspire pour une très large part des pratiques anglo-saxonnes, en l'espèce du mode de fonctionnement de la City.

Si l'Arabie Saoudite avait, jusqu'à présent, relativement peu attiré d'investisseurs étrangers, les autorités saoudiennes ont désormais instauré un cadre réglementaire jugé particulièrement sécurisant. L'adhésion du royaume à l'OMC, en décembre 2005 après douze ans de négociations, a consacré les efforts poursuivis en matière d'ouverture aux investissements directs étrangers (comme l'a illustré l'ouverture de « l'amont gazier » en 2003).

Mais ces efforts n'en sont qu'à leurs débuts, puisque en dépit de ses atouts, l'économie

saoudienne ne demeure toutefois que la 51ème destination des investissements directs étrangers dans le monde.

Le recours aux meilleures techniques pour gérer ces avoirs

Tous les interlocuteurs insistent sur la rigueur et le professionnalisme dont ces pays font preuve dans la gestion de leurs avoirs.

La mise en place de « best practices »

Ces qualités apparaissent indispensables au vu des montants concernés, des erreurs commises naguère et de la nécessité de constituer des fonds de réserves aptes à prendre le relais à plus ou moins brève échéance de la manne pétrolière et donc de conforter la solidarité transgénérationnelle.

En outre, par effet de « contagion », l'affichage de ces exigences peut contribuer à rassurer les investisseurs potentiels étrangers quant à la stabilité et au sérieux de ces économies.

Des stratégies d'investissement guidées par la recherche de rentabilité

La nature et l'organisation des structures en charge du choix et du suivi des investissements prennent donc la forme, soit de fonds alimentés directement par les revenus du pétrole et ayant une stricte logique d'investissement de portefeuille la plus diversifiée possible, guidée par le seul critère de la rentabilité, soit de fonds chargés de prendre des participations stratégiques dans les sociétés cotées, avec ou sans présence au sein du management de l'entreprise.

Aux EAU, l'ADIA réalise, pour l'essentiel, des investissements de portefeuille sous forme d'achats d'actions ou de bons du Trésor, tandis que la Mubadala Development Company (MDC) a pour vocation de prendre des participations stratégiques et que Dubai Holding (créée en 2004 et entièrement contrôlée par le gouvernement) s'oriente vers des opérations sur des grosses sociétés emblématiques.

Ainsi, le groupe Dubai Ports World (DPW), après avoir racheté la compagnie britannique Peninsular and Oriental Ports, a-t-il tenté, fin 2005, de prendre le contrôle des six principaux ports de la côte Est américaine (New-York, Newark, Baltimore, Philadelphia, Miami et Nouvelle-Orléans). Devant le « tollé » politique et médiatique suscité aux Etats-Unis, le DPW a finalement renoncé à cette ambition en cédant ses droits à l'assureur AIG.

A Bahreïn, Mumtalakat Holding Company, créée en juin 2006, est la structure choisie par le gouvernement pour y loger tous ses actifs industriels et commerciaux. Elle gère les participations stratégiques dans 29 entreprises parmi lesquelles Gulf Air, ALBA, ou MacLaren. Sa mission est de maximiser le rendement financier de ses actifs afin que les dividendes ainsi perçus compensent progressivement une partie de la baisse attendue de la rente pétrolière.

Documents joints



(PDF – 654.4 ko)

[1] Le Qatar est récemment entré au capital du London stock exchange en rivalisant avec Dubaï.

La source originale de cet article est [Réseau Voltaire](#)

Copyright © [Réseau Voltaire](#), [Réseau Voltaire](#), 2008

Articles Par : [Réseau Voltaire](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca